Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

RAPPORT SPÉCIAL - EXTRAITS

MISSION DE LA FAO VISANT À ÉVALUER L'IMPACT DE LA CRISE FINANCIÈRE SUR L'AGRICULTURE EN RÉPUBLIQUE DU LIBAN

21 septembre 2020

IMPORTANT

Ce rapport a été établi sur la base des informations valables au moment de son achèvement en avril 2020. Depuis lors, de nombreuses évolutions économiques et sociales ont eu lieu dans le pays. Le 4 août 2020, une explosion dévastatrice a frappé le port de Beyrouth, faisant quelque 200 morts et plus de 6 000 blessés. L'explosion a détruit des parties du port, notamment le terminal de vrac et le principal silo à céréales, dévasté les quartiers à proximité et causé des dommages matériels dans la région du Grand Beyrouth. L'explosion a ajouté une autre dimension à la crise aux multiples facettes à laquelle la République du Liban était déjà confronté, une crise exacerbée par la pandémie de covid-19 qui a aggravé la détérioration des conditions économiques, faisant augmenter le chômage et la pauvreté et flamber les taux d'inflation. En juillet 2020 (dernières informations disponibles), les prix à la consommation avaient augmenté de plus de 112 pour cent par rapport à juillet 2019, alors que l'inflation des prix des denrées alimentaires a atteint plus de 330 pour cent en glissement annuel. Toutefois, le présent rapport fournit une description toujours valide du secteur qui peut encore s'avérer utile en vue d'éclairer les décisions en matière de politiques et de fournir des informations générales sur le secteur agricole en République du Liban.

Consulter la version intégrale en anglais à l'adresse suivante: http://www.fao.org/3/cb1164en/cb1164en.pdf.

RAPPORT SPÉCIAL

EXTRAITS

MISSION DE LA FAO VISANT À ÉVALUER L'IMPACT DE LA CRISE FINANCIÈRE SUR L'AGRICULTURE EN RÉPUBLIQUE DU LIBAN

21 septembre 2020

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 2020

Citer comme suit:
FAO. 2020. *Rapport spécial: Extraits - Mission de la FAO visant à évaluer l'impact de la crise financière sur l'agriculture en République du Liban*. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2020

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Photo de couverture: ©FAO Lebanon/Ramzi Haidar

FAITS SAILLANTS

- La République du Liban est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, doté d'une économie de marché ouverte qui dépend en grande partie des envois de fonds de la diaspora et de l'investissement étranger pour sa croissance économique. Le pays est actuellement confronté à une crise financière et économique majeure. Le 17 octobre 2019, des troubles, suscités par les mesures d'austérité proposées par le gouvernement en vue de contenir la crise, ont secoué tout le pays.

- À la demande du Ministère de l'agriculture, une mission de la FAO (ci-après la Mission) s'est rendue en République du Liban en février 2020 afin d'évaluer l'impact de la crise financière sur l'agriculture (en particulier sur les marchés des intrants agricoles), d'évaluer les besoins immédiats du secteur et de proposer des mesures visant à remédier aux problèmes.

- Les agriculteurs, qui pour la plupart exercent cette activité à temps partiel, sont confrontés d'une part à la cherté des intrants et d'autre part à la faiblesse des prix à la production. La plupart des intrants, notamment les semences, les engrais, les matériels phytosanitaires et les ingrédients pour l'alimentation animale sont importés par des entreprises agro-alimentaires privées. Les programmes nationaux de soutien à l'agriculture sont limités et ne ciblent pas toujours directement les agriculteurs pauvres.

  Étant donné qu'aucun crédit agricole formel n'est disponible, les entreprises agro-alimentaires privées fournissent des crédits saisonniers et des services de vulgarisation aux agriculteurs.

- Compte tenu des restrictions imposées sur les transactions en devises étrangères en vigueur depuis octobre 2019, l'économie libanaise est passée du crédit aux espèces, et des dollars américains à la livre libanaise. Les agro-entreprises et les importateurs ont vu leurs facilités de crédit fermées, et ne disposent plus d'un accès complet à leurs comptes en dollars américains. Les nouveaux besoins d'importations doivent être financés avec «de l'argent frais» (des dollars américains obtenus après novembre 2019) et doivent être payés de façon anticipée aux fournisseurs étrangers en raison du faible degré de solvabilité de la République du Liban.

- En réponse à la situation macro-économique, au lieu de vendre à crédit, comme c'était la coutume dans le passé, les importateurs et les détaillants qui vendent des intrants agricoles ont commencé à accepter uniquement les paiements en espèces pour leurs produits. Si des clients ne disposent pas de suffisamment de dollars américains (USD) en espèces, les importateurs acceptent les paiements en livres libanaises (LBP), mais convertissent le montant en utilisant les taux de change du marché parallèle. À la mi-février 2020, le taux de change officiel était toujours de 1 508 LBP pour un dollar américain (fixé depuis 1997), tandis que sur le marché parallèle 1 USD s'échangeait contre 2 200 LBP. Début avril 2020, la livre libanaise s'est encore dépréciée sur le marché parallèle et s'échangeait à 2 700 LBD pour 1 USD.

- Au moment de la mission, en février, aucune pénurie immédiate d'intrants agricoles n'a été signalée. Les commerçants estimaient que leurs stocks à ce moment-là étaient suffisants pour approvisionner les marchés pendant trois à quatre mois. Étant donné que seuls les paiements en espèces sont acceptés et que les paiements en livres libanaises sont majorés en fonction du taux de change sur le marché parallèle, de nombreux agriculteurs manquent de liquidités pour acheter les intrants nécessaires en quantités suffisantes. En conséquence, les agriculteurs sont contraints de gérer leurs achats à flux tendu.

- Pour la campagne en cours, les agriculteurs à court d'espèces ont commencé à substituer, dans la mesure du possible, divers intrants: les engrais composés par du fumier ou du compost, les semences certifiés par des semences récupérées. Dans l'ensemble, le secteur agricole est passé à un système à faible utilisation d'intrants, ce qui devrait se traduire par une baisse des rendements et une production commercialisable réduite. Sur le plan positif, le ralentissement économique mondial causé par la pandémie de covid-19 a fait baisser les prix du diesel, ce qui a quelque peu compensé les coûts accrus auxquels doivent faire face les agriculteurs.

- Dans le proche avenir, il sera nécessaire de fournir des liquidités aux agriculteurs, en particulier à ceux dont les revenus proviennent principalement ou exclusivement de l'agriculture pour protéger leurs moyens de subsistance et maintenir le potentiel de production de l'ensemble du secteur. La principale recommandation de la Mission est d'envisager l'établissement d'un mécanisme spécial auprès de la Banque de la République du Liban afin d'autoriser les importations d'intrants agricoles payés en partie au taux de change officiel. Un mécanisme similaire existe déjà pour les importations de matières premières pour l'industrie manufacturière. Compte tenu de la présence d'un secteur privé parfaitement opérationnel, mais privé de liquidités, la distribution directe d'intrants n'est pas conseillée. À plus long terme, la situation actuelle est l'occasion de repenser le rôle du secteur agricole dans l'économie et d'élaborer une nouvelle stratégie agricole.

- Le 16 mars 2020, le Gouvernement libanais a déclaré l'état de mobilisation générale en vue de faire face à la pandémie de covid-19, qui a conduit à la cessation de toutes les activités commerciales non essentielles. La pandémie de covid-19 n'a fait qu'aggraver la situation déjà difficile que traverse le pays et ajoute une couche supplémentaire de difficultés aux problèmes structurels auxquels l'économie libanaise est confrontée.

Source: Nations Unies, Section de cartographie du Département de l'appui aux missions, 2010.

VUE D'ENSEMBLE

©FAO/Antoun Maacaroun

À la demande du Ministère de l'agriculture (MA) et en collaboration avec les organismes gouvernementaux compétents, une mission d'évaluation de la FAO s'est rendue en République du Liban entre le 2 et le 13 février 2020 afin de procéder à une étude de l'impact de la crise économique et financière sur le secteur agricole national. La Mission a fait des recommandations concernant les mesures à prendre par le gouvernement et la communauté internationale afin de réduire au minimum les répercussions négatives de la crise sur le secteur et sur les moyens d'existence agricoles, et de protéger les populations les plus vulnérables dans l'immédiat.

Objectifs

La Mission s'est efforcée de réaliser les objectifs suivants:

- Évaluer l'impact de la crise macroéconomique et financière actuelle sur le secteur agricole, en accordant une attention particulière aux importations d'intrants agricoles.[1]
- Étudier l'impact de la crise actuelle sur l'accès aux marchés intérieurs des intrants dans diverses zones géographiques, en vue de déterminer la manière la plus appropriée de soutenir les agriculteurs touchés.
- Par le biais de discussions de groupe, évaluer les répercussions possibles à court et à moyen termes sur les agriculteurs et recenser les mécanismes d'adaptation adoptés ou prévus par les agriculteurs.
- Dans la mesure du possible, analyser l'impact sur la sécurité alimentaire des ménages agricoles en mettant l'accent sur les communautés rurales les plus vulnérables hébergeant des réfugiés syriens.
- Formuler des recommandations afin d'étudier les mesures qui pourraient être adoptées, au niveau politique, pour améliorer la situation.

La Mission s'étant rendue en République du Liban avant l'éclosion de la pandémie de covid-19 à la fin de février, l'impact détaillé de la covid-19 sur l'agriculture ne rentre pas dans le cadre de cette mission, mais un bref aperçu des répercussions possibles sur le secteur est fourni.

[1] Le secteur des pêches, avec des prises annuelles totales de 3 500 tonnes, n'a pas été pris en considération dans l'évaluation.

Méthodologie

La Mission, composée d'un économiste international et d'un agronome recruté sur le plan national, et accompagnée du Représentant de la FAO en République du Liban lorsque cela était exigé par le protocole, a tenu des réunions avec des institutions gouvernementales, des organismes et des entreprises privées à Beyrouth et dans le reste du pays. La Mission a consulté environ 50 experts du MA à Beyrouth ainsi que des Départements de l'agriculture dans les différents gouvernorats; du Ministère de l'économie et du commerce (MEC); des chambres nationales et régionales du commerce, de l'industrie et de l'agriculture; des universitaires et des groupes de réflexion; des syndicats et des associations d'agriculteurs ainsi que du secteur privé. La Mission s'est rendue dans les gouvernorats de Liban-Nord, Akkar, Bekaa, Mont-Liban, et Liban-Sud. Le Directeur du Département de l'agriculture à Nabatieh a fourni les informations nécessaires à la Mission par téléphone.

Bien que la conjoncture économique actuelle dans le pays affecte tous les aspects de l'agriculture, tant la production végétale que l'élevage, la Mission s'est concentrée sur les marchés des intrants agricoles et leurs répercussions sur la production agricole. Le mauvais temps hivernal et les conditions de sécurité ont empêché la mission de visiter les marchés de gros, mais des informations suffisantes ont été obtenues à partir de diverses sources. Étant donné que des préoccupations très semblables ont été soulevées par un certain nombre de parties au cours des entretiens, la Mission a utilisé différentes sources afin de vérifier et de valider les informations reçues.

Avant de quitter le pays, la Mission a informé la haute direction du MA de ses principales conclusions. Les commentaires recueillis à l'occasion de la séance d'information figurent dans le présent rapport.

Le rapport décrit d'abord brièvement les principales caractéristiques de l'économie libanaise et de son secteur agricole. Il met en évidence les principaux défis économiques et sociaux auquel le pays est confronté, en particulier depuis octobre 2019. La partie principale du rapport examine les difficultés découlant de la crise économique et financière persistante sur l'ensemble du secteur, ainsi que sur certains sous-secteurs agricoles particuliers. Un bref résumé de l'impact de la pandémie de covid-19 sur l'agriculture libanaise, qui s'est déclarée après que la Mission a quitté le pays, est présenté à la fin du rapport.

IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

©FAO/Hama/Sheam Kaheel

Le premier cas de covid-19 a été détecté dans le pays le 21 février 2020. Le 16 mars 2020, le Gouvernement libanais a déclaré l'état de mobilisation générale en vue de faire face à la pandémie de covid-19, qui a conduit à la cessation de toutes les activités commerciales non essentielles. La pandémie de covid-19 n'a fait qu'aggraver la situation déjà difficile que traverse le pays et ajoute une couche supplémentaire de difficultés aux problèmes structurels auxquels l'économie libanaise est confrontée.

En vertu du décret gouvernemental, l'Association des banques de la République du Liban a annoncé la fermeture temporaire de toutes les banques. Bien que les échanges se poursuivent sur le marché parallèle, l'activité commerciale devrait fortement ralentir. Étant donné que les importateurs et d'autres acteurs du marché ont besoin d'un afflux de dollars américains pour financer leurs importations, la fermeture des banques devrait restreindre davantage encore leur capacité à faire des affaires, ce qui pourrait aboutir à des pénuries de biens importés, une situation exacerbée par le ralentissement généralisé de l'économie mondiale et les perturbations potentielles s'agissant des expéditions. Si les restrictions aux voyages se poursuivent, le pays souffrira d'une perte de recettes touristiques qui pourrait ébranbler les moyens de subsistance de nombreuses personnes.

Bien que les agriculteurs devraient pouvoir poursuivre leurs activités dans les champs, il pourrait devenir plus difficile d'obtenir les intrants nécessaires (en supposant que les agriculteurs disposent des liquidités suffisantes pour les acheter). L'impact de la covid-19 sur les marchés de gros reste à déterminer, mais il est probable que les marchés continueront à fonctionner à une plus petite échelle afin d'éviter une concentration élevée de personnes qui favorise la transmission du virus.

À l'échelle mondiale, le ralentissement économique général a exercé des pressions à la baisse sur les prix du pétrole. Le prix mondial du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) a baissé, passant de 58,34 USD le baril en janvier 2020 à 22,43 USD le baril en mars 2020, un recul de plus de 60 pour cent. Les prix de l'essence en République du Liban sont fixés par une résolution du Cabinet, mais les prix du diesel ont fléchi dans le pays. Un bidon de 20 litres se vendait à 16 900 LBP le 5 février. Début avril, son prix était de 10 700 LBP, bien

qu'il soit possible qu'une part de la réduction du prix soit liée à un repli saisonnier de la demande de combustible de chauffage. La baisse des prix du diesel devrait, au moins partiellement, compenser les hausses des prix d'autres intrants auxquelles font face les agriculteurs.

L'inflation des prix, déjà à la hausse en raison du manque de devises fortes et des taux de change sur le marché parallèle, devrait augmenter du fait que la demande alimentaire croissante va exercer des pressions supplémentaires à la hausse sur les prix. À court terme, la vente au détail - et peut-être aussi la vente en gros - devraient bénéficier temporairement des achats dictés par la panique. Toutefois, les perturbations des chaînes d'approvisionnement pourraient empêcher des ré-approvisionnements en quantités suffisantes. Si davantage d'activités économiques venaient à fermer pour faire face au virus, le pouvoir d'achat des clients pourrait encore reculer si leur revenu et leurs moyens de subsistance sont perturbés, ce qui aurait un effet d'entraînement sur l'économie. Bien que la capacité de résilience des zones rurales, où les résidents peuvent produire une partie de leur nourriture, soit généralement plus élevée, la situation des pauvres en milieu urbain pourrait s'aggraver considérablement.

Bien qu'un confinement complet à grande échelle mis en œuvre ailleurs dans le monde pourrait être possible dans certaines régions du pays, il est peu probable qu'il soit efficace dans l'ensemble des secteurs économiques dans toutes les régions du pays. Dans une économie informelle et en l'absence de filet de sécurité sociale, de nombreuses personnes doivent continuer à travailler, augmentant le risque que la pandémie dure plus longtemps.

Le gouvernement a indiqué qu'il affecterait au Haut-Comité des secours quelque 75 milliards de LBP en provenance les réserves du budget de 2020 en vue de fournir de la nourriture et des services d'assistance pour aider à compenser les répercussions sociales de la mobilisation générale décrétée en réaction à la pandémie de covid-19. Le gouvernement a également exprimé le désir de recevoir un financement d'urgence de 500 millions d'USD du FMI afin de réduire l'impact économique de l'épidémie dans le pays.[2]

[2] Byblos Bank, Economic Research & Analysis Department: https://www.byblosbank.com/Library/Assets/Gallery/Publications/LebanonThisWeek/Lebanon%20This%20Week%20625.pdf.

Le présent rapport a été établi par Monika Tothova et Antoun Maacaroun (FAO) sous la responsabilité de secrétariat de la FAO, à partir d'informations officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant:

Mario Zappacosta
Économiste principal
Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)
Commerce et marchés - Développement économique et social

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Courriel: giews1@fao.org

Veuillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: http://www.fao.org/giews/reports/special-reports/fr/.

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), a mis en place les listes d'envoi pour diffuser ses rapports. Pour vous abonner, complétez le formulaire d'i-scription disponibleà l'adresse suivante:

http://newsletters.fao.org/k/Fao/trade_and_markets_english_giews_world

CB1568FR/1/10.20